



XXIIIe Congrès mondial de la route
Paris (France), 17-21 septembre 2007



Prix AIPCR 2007

*Un concours international
ouvert à tous les professionnels,
jeunes ou expérimentés,
témoignant d'un intérêt
pour le secteur de la route et des transports*

**INVITATION
ET
DIRECTIVES À L'ATTENTION
DES CANDIDATS**

**Un membre de chaque équipe gagnante
au niveau international
invité à participer au
XXIIIe Congrès mondial de la Route 2007
à Paris (France)**

Des questions sur les Prix AIPCR 2007 ?

<http://www.piarc.org/fr/evenements/prixaiPCR2007/>

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :
1^{er} MAI 2006**

L'Association mondiale de la Route, AIPCR,

est une association apolitique sans but lucratif
fondée en 1909.

- Elle compte 109 pays membres et plus de 2 000 adhérents dans le monde entier.
- Sa vision est d'être le premier forum pour l'échange des connaissances sur la route, le transport routier et leurs pratiques dans le contexte d'un transport durable et intégré.
- Elle vise à faire face à la demande croissante de transport dans le monde entier en répondant aux attentes concernant la stimulation de la croissance économique, la réduction de la congestion et la protection de l'environnement.

L'objectif du concours des Prix AIPCR 2007 est de mettre en valeur le secteur routier pour :

- encourager l'innovation,
- reconnaître la compétence professionnelle,
- souligner des sujets d'intérêt particulier,
- promouvoir les intérêts des pays en développement,
- susciter une réflexion à long terme sur l'avenir des systèmes de transport.

Les thèmes du concours des Prix AIPCR 2007

Le concours des Prix AIPCR 2007 se déroule sur **deux niveaux** : un **concours national**, puis un **concours international** pour les mémoires lauréats des compétitions nationales.

Les concours aux niveaux national et international sont organisés sur les mêmes thèmes :

- **Prix AIPCR Construction, entretien et exploitation des routes.** Ce prix a pour but de promouvoir l'excellence professionnelle dans les domaines scientifique et technique. Les dossiers traiteront de sujets tels que la construction, l'entretien et l'exploitation des routes et mettront en avant des solutions ou des méthodes visant à développer la rentabilité socio-économique.
- **Prix AIPCR Sécurité routière.** Ce prix a pour but de promouvoir l'excellence professionnelle dans le domaine de la sécurité routière. Les dossiers traiteront d'aspects de sécurité routière tels que la rentabilité des investissements, les nouveaux aménagements de sécurité, les technologies de véhicules et d'infrastructures intelligents, et les comportements humains.
- **Prix AIPCR Développement durable.** Ce prix a pour but de promouvoir l'excellence professionnelle dans des domaines scientifiques et techniques traitant de développement durable dans le contexte de la route et du transport routier. L'objectif principal est d'encourager les décideurs, concepteurs, entrepreneurs, dirigeants et exploitants à placer le développement durable parmi les grands enjeux de leurs activités. Le but spécifique de ce prix est de promouvoir la recherche, le développement et les idées innovantes. Les dossiers traiteront de sujets tels que les besoins sociaux, les aspects démographiques, les questions de sources d'énergie, les défis écologiques, ainsi que les aspects économiques liés au développement durable.
- **Prix AIPCR Communication.** Ce prix a pour but de promouvoir de nouvelles idées dans le domaine de la communication. Pour communiquer sur les politiques et les buts du secteur routier, les gouvernements et les autorités de transport doivent se doter d'outils et d'opérations efficaces de communication. Ces derniers peuvent être conçus pour atteindre un large public ou un groupe de population précis. Les mémoires pour ce prix pourront, par exemple, décrire des méthodes visant à définir et atteindre certains groupes cibles ; expliquer comment les attitudes et les comportements ont évolué, sur le plan de la sécurité routière par exemple, la conduite économique, l'intermodalité, etc. Pour ce prix en particulier, aucune restriction de support n'est imposée. Les formes d'expression communicatives et innovantes sur le plan visuel sont encouragées.

Au niveau international, l'AIPCR attribuera un Prix au meilleur dossier :

- de **chacun des quatre thèmes**,
- d'un **pays en développement**,
- d'une **équipe de jeunes professionnels** (c'est-à-dire dont tous les membres ont chacun moins de 30 ans au 1^{er} janvier 2005).

De plus, la **médaille Maurice Milne** récompensera le dossier présentant l'idée la plus novatrice. **Tous les dossiers soumis** y participent automatiquement.

Règlement du concours

Le concours se déroule sur deux niveaux : national puis international.

Les candidats doivent soumettre leur dossier au niveau national (1^{er} niveau). Les règles de l'évaluation internationale (2^e niveau) sont développées ci-après. Les Premiers Délégués ont la possibilité d'adapter le règlement au contexte local pour le concours au niveau national (1^{er} niveau).

1. Sont autorisées à participer au concours les personnes seules ou les équipes de personnes, à l'exclusion des organisations. Il est possible de se joindre à une équipe d'un autre pays participant au concours.
2. Les membres du conseil de l'AIPCR ne sont pas autorisés à concourir.
3. Les dossiers doivent être adressés aux Premiers Délégués de l'AIPCR **avant le 1er mai 2006**.
4. Les participants au concours doivent indiquer pour quel(s) prix ils concourent. Les candidats ne peuvent soumettre qu'un dossier par prix au niveau national, mais un dossier peut être inscrit pour plusieurs prix. Le jury peut évaluer des dossiers dans d'autres catégories que celles proposées par les candidats. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour la médaille Maurice Milne, cette distinction étant remise par le jury international à l'examen de l'ensemble des dossiers qui lui sont transmis.
5. Les dossiers doivent être présentés sous forme de mémoire. Les dossiers doivent être fournis sous format électronique de préférence dans un format RTF, Word 97 (ou version plus récente) ou PDF. Le mémoire de chaque dossier de candidature ne doit pas dépasser 5 000 mots, ni 16 pages de format A4, illustrations et diagrammes compris. De plus, les dossiers doivent comporter un résumé n'excédant pas 2 pages.
6. Pour les dossiers du prix Communication, il n'y a pas de restriction quant au support de présentation. Pour ce prix, des supports plus communicatifs et innovants sur le plan visuel sont encouragés.
7. Le contenu des dossiers doit avoir un caractère original et ne pas avoir été publié.
8. Les dossiers lauréats au niveau national qui sont soumis au jury international doivent être rédigés en anglais, ou en français ou espagnol avec une traduction du texte en anglais.
9. Le jury international proclamera les lauréats en mai 2007.
10. L'AIPCR se réserve le droit de publier, en tout ou partie, les dossiers des lauréats.
11. Si le jury international juge que les dossiers soumis ne sont pas à la hauteur de ses attentes, aucun lauréat ne sera alors désigné pour le (ou les) prix en question.

Évaluation

Pour évaluer les dossiers présentés, les jurys sont invités à prendre en considération les aspects suivants :

Excellence : le dossier doit rendre compte d'une réalisation remarquable par un ou des professionnels expérimentés ou de recherche menée par un ou des jeunes professionnels.

Équilibre : les transports sont un secteur à la complexité croissante, d'où la nécessité de mettre l'accent sur la relation entre les divers modes de transport.

Innovation : le dossier doit attirer l'attention sur des découvertes significatives et encourager des solutions ou des idées précises.

Applicabilité : encourager la diffusion de la recherche et des meilleures pratiques à travers le monde.

Réalisme : les idées développées seront des idées qui ont actuellement (ou dans un avenir proche) une application pratique, tout en encourageant l'innovation et des réflexions nouvelles.

Atemporalité : il est possible de récompenser tour à tour un spécialiste pour ses travaux de longue haleine et un jeune professionnel pour ses travaux à court terme.

Pluridisciplinarité : encourager l'apport de différentes disciplines telles que l'ingénierie, l'écologie, les sciences économiques et sociales, etc.

Comment participer au concours ?

Les candidats doivent envoyer leur dossier au premier délégué de leur pays. Avant de soumettre leur dossier, ils doivent se renseigner auprès de l'Administration des routes (Premier Délégué) pour s'assurer qu'il existe un concours national dans leur pays. Si tel n'est pas le cas, ils ont la possibilité de se joindre à une équipe de participants d'un autre pays.

Pour trouver les coordonnées de l'interlocuteur responsable du concours national dans votre pays, veuillez consulter le site web de l'AIPCR (dans la partie "événements") :

<http://www.piarc.org/fr/evenements/prixaipcr2007/contactsnationaux>

Chaque dossier doit comporter une page de garde conforme au modèle présenté en annexe.

Prière d'envoyer une copie de la page de garde uniquement, par courriel ou par fax, au :

Secrétariat général de l'AIPCR
La Grande Arche, Paroi Nord, Niveau 5
92055 La Défense Cedex, France
E-mail: piarc@wanadoo.fr
Fax : +33 1 49 00 02 02

<p>DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 1^{er} MAI 2006</p>
--

PRIX AIPCR 2007

Pays :

Nom du co-auteur déposant le dossier :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Prix pour lequel/lesquels le dossier est présenté :

Titre du mémoire :

J'autorise, au nom de l'ensemble des co-auteurs de ce dossier, l'Association mondiale de la route à publier, si elle le souhaite, tout ou partie du contenu de ce dossier et certifie que le contenu de ce dossier est libre de droits de publication.

Date et signature

Nom, prénom, âge (au 1er janvier 2005) et profession de chacun des co-auteurs du dossier :